

DEFICARRRELLAGE



→ CONSIGNES :



- Port des **EPI** + PROTECTION AUDITIVE ET DE YEUX **obligatoire**.
- Prévoir une table de travail.
- **Ne rien déposer sur les murs des logettes.**
- Nettoyer :
 - votre poste de travail,
 - l'espace de coupe,
 - l'espace de confection du mortier-colle,
 - l'espace atelier.
- Tri des déchets dans les conteneurs adéquats.



Carrelage



Mortier-colle



Papier-Carton

-  **La quantité de mortier-colle par candidat est limitée.**

